

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 73 (1964)
Heft: 5

Artikel: Les soins infirmiers non-professionnels : un précieux complément des soins infirmiers professionnels
Autor: Schindler-Baumann, I.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les soins infirmiers non-professionnels :

Un précieux complément

des soins infirmiers professionnels

M^{me} le Dr I. Schindler-Baumann

La doctoresse I. Schindler-Baumann, membre du Comité central de la Croix-Rouge suisse expose cet autre mais combien important problème que sont les *soins infirmiers non-professionnels*. Importants du fait qu'à l'heure actuelle les hôpitaux sont surchargés, manquent non seulement de personnel mais de lits et sont parfois contraints de refuser ou de renvoyer des admissions de malades. Or, ceux-ci peuvent généralement être soignés à domicile pour autant que les membres de leurs familles appelés à s'occuper d'eux bénéficient de notions de base en la matière.

Et l'on comprend ainsi l'importance des *cours élémentaires de soins au foyer* organisés à l'intention de la population soit par la Croix-Rouge suisse soit par l'Alliance suisse des Samaritains.

Alors que les cours de soins aux malades à domicile de l'ASS ont une durée de 30 heures, les cours élémentaires de soins au foyer de la CRS, conçus d'après une méthode d'enseignement très moderne, plus pratique que théorique et essentiellement audio-visuelle s'étendent sur 12 heures seulement; leur efficacité est toutefois notoire.

La CRS a lancé ces cours il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui, 38 sections régionales les ont introduits à leur programme d'activité. Pour l'ensemble du pays, la CRS dispose aujourd'hui d'un effectif total de 200 infirmières-monitrices dont 30 ont été formées nouvellement l'an dernier. Souvent, ces monitrices fournissent de grands efforts pour donner des cours dans des endroits retirés et d'accès particulièrement difficile, soit là où leur utilité est encore plus grande que dans les villes.

En 1963 pour ne parler que d'un passé tout récent, 3555 femmes et jeunes filles ont suivi l'un des 311 cours élémentaires de soins au foyer qui se sont donnés un peu partout dans le pays.

Il est encore un autre secteur où la CRS s'efforce de faire œuvre utile. C'est celui des soins infirmiers non-professionnels donnés en milieu hospitalier.

L'on connaît mieux aujourd'hui qu'il y a quelque 2 à 3 ans, le rôle des *auxiliaires-hospitalières de la Croix-Rouge* dont la formation a débuté en 1958.

Aujourd'hui, 21 sections de la CRS organisent à un rythme plus ou moins régulier des cours pour auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge qui comportent 28 leçons théoriques et pratiques et un stage de deux semaines en milieu hospitalier.

En quelque six ans, la CRS a formé 1505 auxiliaires-hospitalières qui travaillent à titre bénévole. Plusieurs

se rendent régulièrement un après-midi ou un jour par semaine ou par mois dans un hôpital et soulagent ainsi les infirmières et les employées régulières. Les auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge qui n'ont plus l'occasion d'exercer leur activité à l'issue du stage pratique sont convoquées tous les 2 ans à un cours de répétition de 4 jours, afin de rafraîchir leurs connaissances. Les attestations délivrées aux auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge nouvellement formées ont une valeur de 2 ans et ne sont renouvelées qu'à l'issue du cours de répétition. De nombreuses infirmières et infirmières-chefs apprécient grandement le travail des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge et les considèrent comme des collaboratrices de réelle valeur.

Ces volontaires ne sont toutefois par formées uniquement en vue de soulager les hôpitaux civils. Elles sont également nécessaires, indispensables même, dans les formations sanitaires du Service Croix-Rouge où elles sont incorporées dans la catégorie générale des « aides-soignantes » (étant entendu qu'ici le terme d'aides-soignantes est pris dans un sens militaire et non point civil).

Ces formations présentent d'importantes lacunes et Mme le Dr Schindler invite les femmes et les jeunes filles à mettre leurs services à la disposition du médecin-chef, car le personnel dont le service sanitaire volontaire a besoin doit être recruté avant qu'il ne soit trop tard.

Et Mme le Dr Schindler clôt l'intéressant exposé qu'elle vient de consacrer aux soins infirmiers non-professionnels et à leur absolue raison d'être, en relevant que dans un avenir plus ou moins bref les organismes de la Protection civile eux aussi auront besoin d'un très nombreux personnel soignant auxiliaire. En l'occurrence, il faudra prévoir la mise sur pied de cours spéciaux, vraisemblablement du type des cours destinés aujourd'hui aux auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge. Mais ceci est une autre histoire... qui aura son heure!

En résumé, ce n'est qu'en développant toujours plus les soins infirmiers non-professionnels que nous parviendrons à décharger nos hôpitaux, à disposer de personnel auxiliaire en suffisance en cas de catastrophe, à combler les lacunes du service sanitaire volontaire de l'armée et à trouver les collaborateurs dont la protection civile aura besoin. Les soins infirmiers professionnels et non-professionnels doivent conjuguer leurs efforts pour être en mesure de faire face à toutes les tâches qui leur incombent.